

cessité de s'occuper d'autres problèmes comme la lutte contre la pollution, etc. Certaines des provinces ont des bureaux chargés du troisième âge.

Depuis 1967, la Direction des personnes âgées du ministère de la Réadaptation et du Progrès social de Colombie-Britannique<sup>(1)</sup> s'oriente de plus en plus vers la prestation de services aux personnes âgées. Plus de 70 vieillards, répartis entre les agglomérations clés de la province, sont chargés d'aider les personnes de leur âge dans la solution de leurs difficultés de tous ordres. Il s'agit de bénévoles, dont les frais sont remboursés à concurrence de \$40 par mois.

Les bénéficiaires d'une fraction quelconque du supplément fédéral de revenu garanti ou du complément provincial d'aide sociale ont droit au transport gratuit sur les lignes du réseau d'autobus de Colombie-Britannique dans le Grand Vancouver et le Grand Victoria, à condition de verser une redevance semestrielle de \$5.

Plus de 25 centres d'activités pour adultes handicapés ont reçu, dans la période considérée, une assistance quelconque dont le montant s'échelonnait entre \$300 et \$1,700 par mois.

La Direction des personnes âgées est en contact presque quotidien avec de nombreux organismes pour personnes âgées et pour retraités.

En Alberta, était prévue pour 1973 une étude en collaboration (Alberta Council on Aging et ministère de la Santé et du Développement social) sur les besoins généraux des vieillards de la province, placés ou non dans des établissements. Le projet pilote relatif aux personnes âgées d'Alberta<sup>(2)</sup> (1973) a fait voir la nécessité de donner à ces personnes la possibilité d'exercer des activités plus nombreuses.

La Senior Citizens Commission de Saskatchewan a la charge de rechercher les lacunes et de proposer des programmes nouveaux, à l'intention plus spécialement des petites localités. Son rapport<sup>(3)</sup>, publié en janvier 1974, recommandait au gouvernement provincial la création d'un organisme spécial, dans le cadre d'une revalorisation de la situation de la vieillesse en Saskatchewan. On y trouve en outre les principes à suivre dans la définition des attributions des divers échelons de cet organisme.

Le ministère de la Santé et du Développement social du Manitoba<sup>(4)</sup> signale que le gouvernement provincial élargit son action depuis dix ans: mise au point de cours pour le personnel des établissements de soins, encouragement et aide aux directeurs de ces établissements pour l'élaboration des programmes, organisation de séminaires; et surtout assistance aux établissements de soins qui désirent mettre sur pied des programmes d'activités, et formation du personnel à cette fin.

L'Ontario<sup>(5)</sup> a constitué en 1967 un Select Committee on Aging. Au mois d'octobre 1973, 42 p. 100 de ses recommandations de toutes sortes relatives au troisième âge avaient été appliquées en totalité, et 18 p. 100 appliquées en partie. De mai 1971 à octobre 1973, le nombre des recommandations appliquées avait augmenté de 9 p. 100. En mars 1970, le ministère des Services sociaux et familiaux organisait la première conférence de centres ontariens pour personnes âgées, dans le but de rechercher la marche à suivre pour la création d'un réseau provincial de centres de jour de haute qualité à l'intention des personnes âgées. L'Ontario réserve une semaine chaque année au troisième âge. Des pochettes de documentation préparées spécialement à cette fin sont expédiées aux municipalités et organismes; en 1973, le thème adopté était «Living can be Ageless» «Vivre à tout âge». Pour la première fois, le gouvernement provincial a lancé, à l'échelle de la province, une campagne de retraite anticipée à l'intention des gens de 40 ans et plus.

De 1967 à 1970, le gouvernement du Québec<sup>(6)</sup> a financé un programme de formation en soins spécialisés des personnes âgées administré par les Soeurs grises de Montréal.

La Nouvelle-Écosse<sup>(7)</sup> compte une Division de réadaptation et de développement social au sein de son ministère du Bien-être qui met l'accent sur l'importance de la participation de la collectivité pour déterminer les besoins des gens. En 1971-1972, 30 étudiants ont été embauchés pour organiser des programmes d'activités dans 15 foyers pour vieillards et invalides. Il y a aussi une Division de planification et de recherche sociale qui sert d'organisme de coordination habilité à planifier et à organiser des projets de recherches, des études et des travaux d'évaluation sur les nouveaux besoins du ministère et d'organe d'information sur les programmes de bien-être en Nouvelle-Écosse. Un des projets a été l'établissement d'un répertoire des services sociaux dans la région d'Halifax-Dartmouth. Bien qu'on mette l'accent sur la famille et la jeunesse, bon nombre des programmes peuvent servir aux personnes âgées.

Au Nouveau-Brunswick<sup>(8)</sup>, la Division des Relations communautaires coordonne les activités du ministère des Programmes de bien-être et celle des services de bien-être privés. Elle s'occupe de travaux de promotion et de participation aux programmes visant à bien renseigner les groupes communautaires, les groupes de clients, les organismes bénévoles et le grand public sur les services, les buts et les objectifs dans le domaine du bien-être social et à les y faire pleinement participer.

A Terre-Neuve<sup>(9)</sup>, c'est le ministère de la Réadaptation et de la Récréation qui s'occupe des vieillards. Le ministère des Services sociaux de l'Île-du-Prince-Édouard<sup>(10)</sup> compte une Division des services aux vieillards.

- (1) Colombie-Britannique. Direction des personnes âgées, ministère de la Réadaptation et du Progrès social, rapport annuel 1972, p. N57.
- (2) Snider Earle, «Medical Problems and the Use of Medical Services Among Senior Citizens in Alberta; A Pilot Project.» Edmonton, Medical Services Research Foundation de l'Alberta, 1973.
- (3) Saskatchewan. Ministère des Services sociaux: «If you feel... Change if possible», Regina, 1974, 144 pages.
- (4) Manitoba. Ministère de la Santé et du Développement social, lettre du 2 décembre 1973.

- (5) Ontario. Ministère des Services sociaux et communautaires, lettre du 28 novembre 1973.
- (6) Conseil canadien du bien-être social. «Vivre longtemps». Vol. 9, n° 1, mars 1971, p. 9.
- (7) Nouvelle-Écosse. Ministère du Bien-être public. Rapport annuel pour l'année se terminant le 31 mars 1972, pp. 61 et 78.
- (8) Nouveau-Brunswick. Ministère des Services sociaux. Rapport annuel 1971-1972.
- (9) Terre-Neuve et Labrador. Ministère de la Santé. Lettre du 10 août 1973.
- (10) Île-du-Prince-Édouard. Ministère des Services sociaux. Lettre du 24 août 1973.